



Arrêts de travail de plus de trois mois

Mise à jour mars 2023

Un **arrêt de travail de plus de trois mois** recensé l'année n fait référence à une personne ayant perçu des indemnités journalières (IJ) au titre du risque maladie ou des risques professionnels pendant au moins trois mois consécutifs, dont une partie l'année n.

Origine des données :

Le **Système national des données de santé (SNDS)** regroupe au sein d'un dispositif unique les principales bases de données médico-administratives : éléments issus des bases de données des régimes de protection sociale concernant les affiliés et leurs ayants droits, soins de villes ayant fait l'objet d'un remboursement, prestations (indemnités journalières, rentes...), données administratives (Complémentaire santé solidaire, Affection de longue durée, commune de domicile ...), éléments du Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information (PMSI) relatifs aux hospitalisations, causes médicales de décès...

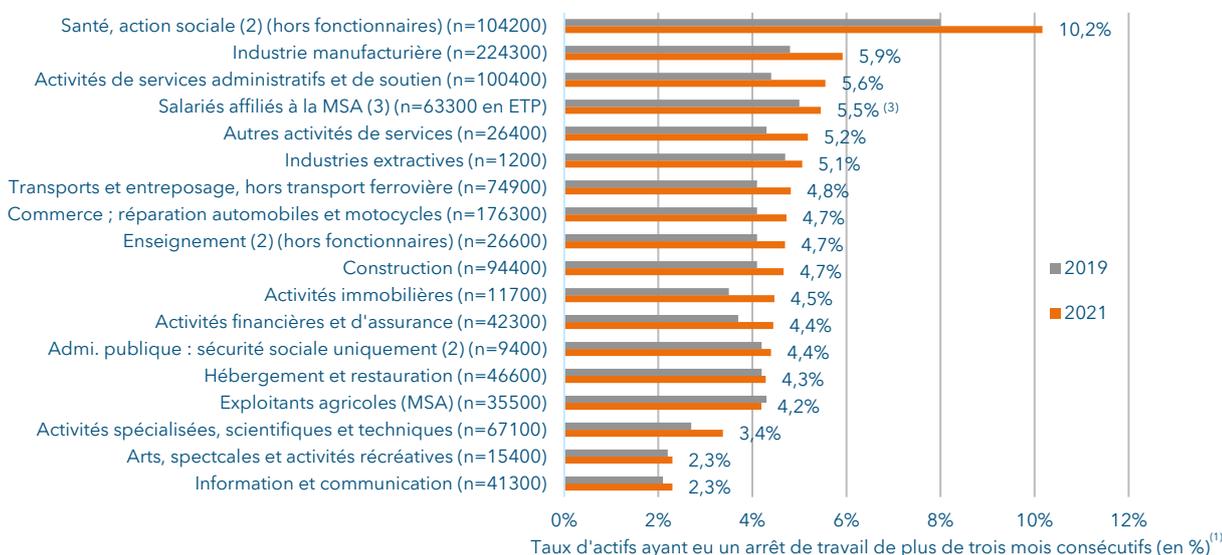
Donnée présentée :

Arrêts de travail par secteur d'activité. Leur recensement concerne les salariés et contractuels de la fonction publique affiliés au régime général, les salariés, exploitants, chefs d'entreprise et collaborateurs affiliés à la MSA. Il est obtenu après appariement (via le code NAF) des informations relatives aux arrêts de travail indemnisés par l'assurance maladie (risque maladie ou risques professionnels) enregistrées dans le SNDS, aux informations sur les entreprises. Les IJ peuvent avoir été versées par le régime de Sécurité sociale directement aux bénéficiaires ou par subrogation (par l'employeur).

➤ Des arrêts de travail de plus de trois mois deux fois plus fréquents dans le champ de la santé humaine et de l'action sociale

Fréquence des arrêts de travail de plus de trois mois consécutifs par secteur d'activité

Régime général et régime agricole (risque maladie et risques professionnels), Pays de la Loire, 2019 et 2021



Lecture : Le champ de la santé humaine et de l'action sociale, hors fonctionnaires, qui compte plus de 100 000 salariés en 2021 dans les Pays de la Loire, est le secteur d'activité qui présente le taux d'arrêts de travail de plus de trois mois le plus élevé (10,2 % vs 5,1 % sur l'ensemble des secteurs) et qui a connu la plus forte augmentation entre 2019 (8,0 %) et 2021 (10,2 %) (respectivement 4,7 % en 2019 et 5,1 % en 2021 sur l'ensemble des secteurs)

Champ : Population des salariés et contractuels de la fonction publique affiliés au régime général, chefs d'exploitations agricoles et salariés affiliés à la MSA, actifs en 2021 et résidant en Pays de la Loire.

Sources : Système national des données de santé (SNDS), Acoess [1], MSA [2]. Exploitation : ORS Pays de la Loire.

(1) Voir définition en annexe.

(2) Salariés du secteur privé et contractuels de la fonction publique affiliés au régime général.

(3) En 2021, le taux est égal à 3,2 %, si, au dénominateur, le nombre d'actifs du secteur dans la région Pays de la Loire pris en compte est le nombre de travailleurs trimestriel moyen couverts pour les risques professionnels (n=109 300 en 2020-2021, source : CCMSA) et de 5,5 %, s'il s'agit du nombre d'emplois salariés en ETP affiliés à la MSA (n=63 300, source : GeoMsa [en ligne] [2]).



Fréquence des arrêts de plus de trois mois par secteur d'activité détaillé

Régime général et régime agricole (risque maladie et risques professionnels)

Pays de la Loire, France - 2021

Secteurs d'activité (Nomenclature NAF)	Effectif d'actifs ⁽¹⁾ Pays de la Loire	Taux d'actifs ayant eu un arrêt de travail de plus de trois mois consécutifs ⁽²⁾	
		Pays de la Loire	France métrop.
Ensemble des secteurs d'activité	1 284 300	5,1%	4,7%
Q - Santé humaine et action sociale (hors fonctionnaires) ⁽⁴⁾	104 200	10,2%	9,7%
<i>Activités en NAF5 comptant plus de 1 000 actifs et un taux d'actifs ayant eu un arrêt de travail de plus de 3 mois consécutifs (PDL) > 12,7% ⁽³⁾</i>			
86.10Z Activités hospitalières	13 800	15,1%	12,8%
88.10A Aide à domicile	13 600	13,5%	13,7%
87.10C Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autre hébergement méd.	2 000	13,3%	11,9%
87.10A Hébergement médicalisé pour personnes âgées	13 900	12,8%	12,7%
C - Industrie manufacturière	224 300	5,9%	5,3%
<i>Activités en NAF5 comptant plus de 1 000 actifs et un taux d'actifs ayant eu un arrêt de travail de plus de 3 mois consécutifs (PDL) > 7,4% ⁽³⁾</i>			
10.12Z Transformation et conservation de la viande de volaille	8 400	10,4%	9,9%
10.13A Préparation industrielle de produits à base de viande	3 700	10,0%	8,3%
10.72Z Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	1 900	8,7%	7,1%
30.12Z Construction de bateaux de plaisance	4 000	8,7%	7,0%
27.40Z Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	1 700	7,9%	5,9%
10.11Z Transformation et conservation de la viande de boucherie	6 800	7,8%	8,1%
14.13Z Fabrication de vêtements de dessus	2 000	7,7%	4,9%
N - Activités de services administratifs et de soutien	100 400	5,6%	4,6%
<i>Activités en NAF5 comptant plus de 1 000 actifs et un taux d'actifs ayant eu un arrêt de travail de plus de 3 mois consécutifs (PDL) > 6,9% ⁽³⁾</i>			
82.20Z Activités de centres d'appels	2 500	10,3%	10,6%
82.92Z Activités de conditionnement	1 000	8,7%	7,7%
81.22Z Autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel	4 900	8,1%	6,1%
77.29Z Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques	1 600	7,2%	5,7%
A1 - Salariés affiliés à la MSA (sans précision, dont salariés agricoles)	63 300 - 109 300	3,2% - 5,5% ⁽⁵⁾	3,5% - 5,6% ⁽⁵⁾
S - Autres activités de services	26 400	5,2%	4,6%
<i>Activités en NAF5 comptant plus de 1 000 actifs et un taux d'actifs ayant eu un arrêt de travail de plus de 3 mois consécutifs (PDL) > 6,5% ⁽³⁾</i>			
94.91Z Activités des organisations religieuses	1 100	6,8%	3,9%
B - Industries extractives	1 200	5,1%	5,0%
H - Transports et entreposage, hors transport ferroviaire	74 900	4,8%	4,5%
<i>Activités en NAF5 comptant plus de 1 000 actifs et un taux d'actifs ayant eu un arrêt de travail de plus de 3 mois consécutifs (PDL) > 6,0% ⁽³⁾</i>			
49.39B Autres transports routiers de voyageurs	2 200	7,5%	5,6%
49.39A Transports routiers réguliers de voyageurs	4 000	7,4%	6,6%
51.10Z Transports aériens de passagers	1 000	7,3%	4,0%
49.31Z Transports urbains et suburbains de voyageurs	5 400	6,7%	5,4%
52.10A Entreposage et stockage frigorifique	1 000	6,6%	9,2%
G - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	176 300	4,7%	4,6%
<i>Activités en NAF5 comptant plus de 1 000 actifs et un taux d'actifs ayant eu un arrêt de travail de plus de 3 mois consécutifs (PDL) > 5,9% ⁽³⁾</i>			
46.46Z Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits pharmaceutiques	1 400	8,6%	4,5%
47.19B Autres commerces de détail en magasin non spécialisé	1 600	7,3%	6,5%
45.32Z Commerce de détail d'équipements automobiles	1 300	6,3%	5,0%
47.11F Hypermarchés	24 600	6,2%	5,9%
47.52B Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en grandes surfaces (400 m ²)	4 800	6,0%	5,8%
47.11D Supermarchés	14 100	6,0%	6,5%



Tableau de bord Travail et santé. Données en Pays de la Loire

Secteurs d'activité (Nomenclature NAF)	Effectif d'actifs ⁽¹⁾ Pays de la Loire	Taux d'actifs ayant eu un arrêt de travail de plus de trois mois consécutifs ⁽²⁾	
		Pays de la Loire	France métrop.
P - Enseignement (hors fonctionnaires) ⁽⁴⁾	26 600	4,7%	4,6%
<i>Activités en NAF5 comptant plus de 1 000 actifs et un taux d'actifs ayant eu un arrêt de travail de plus de 3 mois consécutifs (PDL) > 5,9% ⁽³⁾</i>			
85.31Z Enseignement secondaire général	4 900	6,9%	8,9%
85.32Z Enseignement secondaire technique ou professionnel	2 500	6,2%	5,4%
F - Construction	94 400	4,7%	4,5%
<i>Activités en NAF5 comptant plus de 1 000 actifs et un taux d'actifs ayant eu un arrêt de travail de plus de 3 mois consécutifs (PDL) > 5,8% ⁽³⁾</i>			
43.34Z Travaux de peinture et vitrerie	6 200	6,1%	5,0%
42.11Z Construction de routes et autoroutes	3 900	6,0%	6,1%
43.99A Travaux d'étanchéification	1 200	5,9%	4,6%
L - Activités immobilières	11 700	4,5%	4,5%
<i>Activités en NAF5 comptant plus de 1 000 actifs et un taux d'actifs ayant eu un arrêt de travail de plus de 3 mois consécutifs (PDL) > 5,6% ⁽⁴⁾</i>			
68.20B Location de terrains et d'autres biens immobiliers	1 700	9,2%	7,3%
K - Activités financières et d'assurance	42 300	4,4%	4,0%
<i>Activités en NAF5 comptant plus de 1 000 actifs et un taux d'actifs ayant eu un arrêt de travail de plus de 3 mois consécutifs (PDL) > 5,6% ⁽⁴⁾</i>			
65.11Z Assurance vie	1 470	5,6%	5,9%
O - Administration publique : Sécurité sociale uniquement	9 400	4,4%	5,4%
<i>Activités en NAF5 comptant plus de 1 000 actifs et un taux d'actifs ayant eu un arrêt de travail de plus de 3 mois consécutifs (PDL) > 5,5% ⁽³⁾</i>			
84.30C Distribution sociale de revenus	1 800	6,3%	5,9%
I - Hébergement et restauration	46 600	4,3%	3,7%
<i>Activités en NAF5 comptant plus de 1 000 actifs et un taux d'actifs ayant eu un arrêt de travail de plus de 3 mois consécutifs (PDL) > 4,2% ⁽³⁾</i>			
56.29A Restauration collective sous contrat	2 700	10,2%	8,9%
A2 - Exploitants agricoles affiliés à la MSA	35 500	4,2%	3,9%
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	67 100	3,4%	3,4%
<i>Activités en NAF5 comptant plus de 1 000 actifs et un taux d'actifs ayant eu un arrêt de travail de plus de 3 mois consécutifs (PDL) > 4,2% ⁽³⁾</i>			
70.10Z Activités des sièges sociaux	6 300	8,7%	9,2%
73.11Z Activités des agences de publicité	3 100	5,5%	4,0%
R - Arts, spectacles et activités récréatives	15 400	2,3%	2,5%
J - Information et communication	41 300	2,3%	2,1%

Lecture : Le champ de la santé humaine et de l'action sociale (hors fonction publique), qui compte plus de 100 000 salariés en 2021 dans les Pays de la Loire, est le secteur d'activité qui présente le taux d'arrêts de travail de plus de trois mois le plus élevé (10,2 % vs 5,1 % sur l'ensemble des secteurs). Quatre activités détaillées dépassent de 25 % le taux global de ce secteur : les activités hospitalières (hors fonction publique, 15,1 %), l'aide à domicile (13,5 %), l'hébergement médicalisé pour adultes handicapés (13,3 %), et l'hébergement médicalisé pour personnes âgées (12,8 %).

Champ : Population des salariés et contractuels de la fonction publique affiliés au régime général, salariés affiliés au régime agricole, exploitants agricoles et collaborateurs affiliés à la MSA, actifs en 2021 et résidant en Pays de la Loire.

Sources : Système national des données de santé (SNDS), Acof, MSA. Exploitation : ORS Pays de la Loire.

(1) Pour le régime général : nombre de salariés Acof (année n)[1] ; pour les salariés affiliés à la MSA : nombre de salariés en ETP (année n-1)[2] / nombre trimestriel moyen de salariés couverts par la MSA pour les risques professionnels (moyenne année n et année n-1)(CCMSA) ; pour les exploitants agricoles et collaborateurs affiliés à la MSA : nombre de chefs d'exploitations, chefs d'entreprise et collaborateurs (année n)[2].

(2) Voir définition de l'indicateur en annexe.

(3) Valeur dépassant de 25 % le taux moyen régional de l'ensemble du secteur d'activité.

(4) Salariés du secteur privé et contractuels de la fonction publique affiliés au régime général.

(5) La valeur minimum de l'indicateur présentée est celle obtenue avec, au dénominateur, le nombre trimestriel moyen de travailleurs couverts par la MSA pour les risques professionnels (CCMSA) ; et la valeur maximum s'il s'agit du nombre d'emplois salariés en équivalents temps plein (ETP) dénombrés au régime agricole ⁽¹⁾.

Arrêts de travail itératifs et arrêts de travail de plus de 6 mois

> Dreets, ORS, Carsat Pays de la Loire, et al. (2019).

Arrêts de travail par secteurs d'activité. Une étude innovante dans les Pays de la Loire. 13 p. [3]



REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES ET SOURCES

[1] Urssaf. Open Urssaf. [Page web]. <https://open.urssaf.fr/pages/home>.

[2] MSA. GéoMSA. Outil de cartographie des données localisées de la MSA. [Page web]. <https://geomsa.msa.fr/#c=home>.

[3] Dreets Pays de la Loire, ORS Pays de la Loire, Carsat Pays de la Loire, et al. (2019). Arrêts de travail par secteurs d'activité. Une étude innovante dans les Pays de la Loire. 13 p.

DÉFINITIONS

Arrêts de travail de plus de trois mois

Taux d'actifs ayant eu un arrêt de travail de plus de trois mois consécutifs l'année n (en %)

Nombre d'actifs d'un secteur d'activité concernés par un arrêt de travail d'au moins trois mois consécutifs dénombrés l'année n (versement d'une partie des IJ l'année n) pour 100 actifs dénombrés dans le secteur.

Les données prises en compte au dénominateur sont les suivantes :

- Pour le régime général des salariés : le nombre de salariés du secteur privé concurrentiel et agents contractuels de la fonction publique affiliés l'année n (source Acof [1]) ;
- Pour le régime des exploitants agricoles : le nombre de chefs d'exploitations, chefs d'entreprises et collaborateurs affiliés à la MSA l'année n (hors conjoints et aides familiaux) (source : GeoMSA [2]) ;
- Pour le régime des salariés de la MSA : nombre de salariés en ETP affiliés à la MSA l'année n-1 (source : GeoMSA [2]) / nombre trimestriel moyen de travailleurs couverts pour les risques professionnels par la MSA en moyenne sur les années (n-1) et (n), un travailleur se définissant comme un couple individu/établissement, c'est-à-dire un individu ayant travaillé dans un établissement donné, quel que soit le nombre de contrats qu'il a eu chez cet employeur (source : CCMSA).



De 2018 à 2022, l'Observatoire régional de la santé a produit et actualisé chaque année un tableau de bord régional à la demande de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets).

Cet outil rassemble des indicateurs régionaux relatifs à la thématique Travail et santé, et apporte une vue d'ensemble des différentes bases de données disponibles. Il s'articule autour de trois axes : les problèmes de santé interférant avec le travail, les problèmes de santé en lien avec le travail, la prévention et la surveillance médicale pour les personnes en emploi.

À partir de 2023, afin d'apporter une meilleure ergonomie d'accès aux différentes composantes du tableau de bord et de permettre une actualisation au fil de l'eau, les modalités de restitution de cet outil évoluent vers un ensemble de publications thématiques mises en ligne.

Ce document porte sur la thématique **Arrêts de travail de plus de trois mois**.

AUTEUR

Observatoire régional de la santé (ORS) Pays de la Loire

REMERCIEMENTS

Charlotte Provost (Carsat Pays de la Loire), Nicolas Viarouge (CCMSA), Dr Dominique Tripodi (CCPPE CHU de Nantes), Dr Audrey Petit (CCPP CHU d'Angers), Natalie Vongmany-Deloumeaux et Juliette Bloch (Anses)

COMMANDITAIRE ET FINANCEMENT

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets) des Pays de la Loire

CITATION SUGGÉRÉE

ORS Pays de la Loire. (2023). **Arrêts de travail de plus de trois mois**. Mise à jour mars 2023. In *Tableau de bord Travail et santé. Données en Pays de la Loire*. 5 p.

L'ORS autorise l'utilisation et la reproduction des données de ce document sous réserve de la mention des sources des données utilisées et de leur analyse par l'ORS.



Observatoire régional de la santé des Pays de la Loire

Hôtel de la région • 1 rue de la Loire • 44966 NANTES Cedex 9
Tél. 02 51 86 05 60 • accueil@orspaysdelaloire.com
www.orspaysdelaloire.com

